

3-1. Description de l'action

Remplir une fiche « 3.1 Description de l'action » (4 pages) par action

Personne responsable de l'action :

Nom : NAUDIN

Prénom : NATHALIE

Fonction : RESPONSABLE ANIMATRICE

Courriel : centrelac@centrelac.info

Téléphone : 0324270808

Nouvelle action

Renouvellement d'une action

Présentation de l'action :

Intitulé :

ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES

Objectifs de l'action :

Renforcer la fonction parentale par un travail collectif, consolider les groupes familiaux à travers les relations entre parents et enfants, les relations entre les familles et les générations.

Renforcer les liens sociaux, familiaux, parentaux, faciliter l'autonomie, développer les solidarités, la citoyenneté, lutter contre la délinquance, favoriser l'expression d'initiative.

Mettre en réseaux les partenaires afin de rechercher une cohérence dans les interventions (individuelles et collectives) conduites auprès des familles.

Rendre acteur la population dans des actions collectives pour renforcer les solidarités et les initiatives locales.

Concrétiser une dynamique par des projets qui s'enchaîneront à l'initiative même des familles afin que les groupes s'autonomisent et s'organisent entre eux pour agir.

I - Poursuivre l'accompagnement des parents dans leur fonction éducative

Objectif opérationnel n° 1 : En maintenant des temps de rencontre et d'espace de parole pour les parents, afin de rompre l'isolement face à l'éducation

Objectif opérationnel n° 2 : En proposant des actions visant la valorisation des parents et des enfants et l'ouverture culturelle en famille.

Objectif opérationnel n° 3 : En aidant les parents à prendre toute leur place face à la scolarité de leurs enfants.

II - Favoriser la vie sociale des familles

Objectif opérationnel n° 1 : En permettant aux habitants de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Objectif opérationnel n° 2 : En favorisant le renforcement des solidarités et des relations de voisinage.

Objectif opérationnel n° 3 : En incitant et accompagnant les familles à prendre une place au sein de notre structure en s'appuyant sur leurs compétences et savoir-faire.

III - Renforcer le partenariat pour agir en cohérence auprès des familles les plus fragilisées

Objectif opérationnel n° 1 : En maintenant des temps de concertation et de réflexion

Objectif opérationnel n° 2 : En expérimentant de « nouvelles actions spécifiques et des projets communs.

Objectif opérationnel n° 3 : En sollicitant les différents partenaires sur des actions ponctuelles.

Stratégie mise en uvre : objectifs opérationnels et plan d'action

- A quelles attentes répond-elle ?

L'enfant est au centre des préoccupations de notre société et plus particulièrement ceux qui risquent de tomber dans une délinquance irréversible. Notre avenir dépend de l'éducation qu'il aura reçue et des valeurs que ses parents auront su transmettre. Grâce à son travail de proximité, le centre social Le Lac a diagnostiqué une certaine fragilisation des adultes liée à une perte de confiance dans leurs capacités éducatives. Pour les professionnels de l'ensemble des institutions, ces difficultés sont très largement liées aux phénomènes de pauvreté, de chômage et d'isolement particulièrement prégnants dans les quartiers de la ville de Sedan. Dans ce contexte, la famille apparaît « comme un repère important à poser, celui sur lequel il y a encore possibilité d'action ». Le travail sur le lien familial permet en effet aux adultes de sentir l'importance de leur rôle au sein de la famille. Il sollicite par ailleurs les parents sources qui les intéressent le plus : les enfants, leur éducation, leur sécurité dans le quartier, leur bien-être dans les lieux de vie et dans les activités de loisirs.

- Dans quelles conditions ou circonstances avez-vous identifié les attentes des populations ou territoires concernés par l'action (en interne, par les usagers, etc.) ?

Les rencontres et les bilans avec les partenaires institutionnels (Travailleurs sociaux de la CAF, de la CPAM et du Conseil Départemental, professionnels du secteur santé, Pôle sénior, CCAS) nous ont permis d'identifier les besoins des publics et de construire les actions communes. L'équipe de permanents du centre social Le Lac (le Directeur, les Responsables du Secteur Familles, de l'Accueil Collectif de Mineurs, de l'Accueil de Jeunes, des Contrats Locaux d'Accompagnement Scolaire, de la ludothèque, les adultes relais, l'agent d'accueil, les animateurs) a dans sa relation permanente avec les usagers, recueilli de très nombreux témoignages, des demandes des familles ou relevés des problèmes de comportement des enfants, des adolescents et même des parents.

Les usagers de tous les secteurs, les membres du conseil d'administration ont témoigné quotidiennement des difficultés qu'ils ont rencontrées dans leurs pratiques.

Description de l'action (voir également page suivante) :

La mise en œuvre du projet « familles » repose sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre social et, le cas échéant, d'autres acteurs du territoire. En s'appuyant sur le savoir-faire et les compétences des parents et des enfants, les actions portées dans ce cadre sont variées :

L'accueil parents-enfants, les sorties familiales, les loisirs collectifs en famille, les projets de départ en vacances permettent de travailler sur les liens entre les parents et les enfants.

Les groupes d'échanges favorisent l'expression de la parole et le soutien entre pairs.

Les actions d'accompagnement à la scolarité visent à renforcer le lien entre les familles et l'école et à offrir les ressorts nécessaires à la réussite de l'enfant.

Les manifestations, notamment festives, favorisent l'établissement de relations de confiance entre les parents et les professionnels et retissent du lien social.

Étapes:

Rencontre avec les familles pour cerner leurs demandes, leurs difficultés et vérifier la place de chacun dans la famille.

Discussion avec les parents pour évaluer leurs connaissances concernant les besoins de leurs enfants.

Formation des parents aux activités, aux jeux et sur les besoins des enfants et sur leur manque par rapport à leur vécu et leurs capacités.

Mise en place d'objectifs avec les parents en direction des enfants.

Animation avec les parents et les enfants en collaboration avec les intervenants et l'équipe de coéducateurs.

Animation d'ateliers et formation de parents par d'autres parents.

Animation par les parents, pour les enfants (ateliers cuisine, ateliers pédagogiques et de création, animations autour du jeu, etc.).

Évaluation des enfants par les parents en collaboration avec les coéducateurs.

Bilan avec la famille.

Bilan de l'action avec les partenaires.

3-1. Description de l'action (suite)

Inscription dans le cadre d'une politique publique (par exemple une mission de l'Etat, une orientation régionale, etc.) :

Politique de la CNAF

Public bénéficiaire (caractéristiques sociales, nombre, etc.) ?

Age Tous âges

Nationalité Toute nationalité

Nature des bénéficiaires Toutes catégories confondues

Sexe Mixte

Nombre de bénéficiaires : 125

Moyens mis en œuvre :

Outils et supports pédagogiques :

Guide familial ESF éditeurs.

Guide de la protection de l'enfance.

L'école des parents.

Guide familial de la C.A.F.

Moyens matériels :

Locaux du centre social Le Lac.

Une salle polyvalente pour les animations en famille animées par les professionnels, la référente famille et les parents.

Une salle multimédia pour les actions informatiques parents/enfants et parents seuls animées par la référente famille et les parents.

Une cuisine pour les ateliers et les goûters animés par les professionnels, la référente famille et les parents,

Une salle pour les entretiens avec les parents.

Trois minibus de 9 places.

Jeux et matériels divers pour les animations.

La ludothèque, pour des actions ciblées autour du jeu et de l'identification.

Moyens humains :

Une salariée qualifiée du centre social Le Lac.

Une salariée qualifiée de la CAF des Ardennes.

Respect des valeurs de la république : ouverture à tous les publics, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination, etc.

Familles monoparentales en déliaison sociale ou familiale.

Couples ayant des difficultés d'éducation ou d'autorité parentale.

Parents divorcés ou en séparation.

Familles ayant des difficultés relationnelles ou des manques de repères concernant l'éducation des enfants.

Les grands-parents.

Ces parents en couple ou seuls ont des difficultés dans l'éducation et l'autorité par rapport à leurs enfants. Ils manquent de repères et ont besoin d'informations sur leur rôle d'éducateur et leur place dans la famille. Certains ont des mesures éducatives ou de placement, d'autres relèvent de la réussite éducative ou ne sont pas accompagnés par des professionnels. Certains parents sont isolés et ne pratiquent aucun loisir avec leurs enfants, ils expriment le besoin d'un accompagnement et un soutien dans leur rôle d'éducateur pour retrouver de la confiance en eux. Ces familles ont besoin d'être valorisées pour que chaque membre de la famille retrouve sa place.

Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action (quartier, commune, canton, département, zone géographique, etc.) – Préciser le nom du territoire concerné(s) :

Alsace Champagne-Ardenne Lorraine Ardennes CA Charleville-Mézières/Sedan SEDAN Le Lac - Centre Ancien

3-1. Description de l'action (suite)

Date de mise en œuvre prévue (début) :

01/01/2018

Durée prévue (nombre de mois ou d'années) :

Durée en mois : 12

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci dessus :

Indicateurs :

Participation
Nombre d'adultes
Expression de chacun.
Diversité des sujets abordés
Satisfaction des participants.
Mixité
Nombre de familles du quartier.
Catégorie Sociale
Profession des participants.
Nombre de propositions.
Diversité des familles.
Évolution dans leur participation (programmation à préparer, mise en place)

Partenariats

Que les parents aient plus de facilité à aider leurs enfants.

Les aider à changer leur regard face aux apprentissages.

Qu'ils ne se sentent plus extérieurs à l'école.

Nombre de demandes de rencontre avec les bénévoles.

Nombre de parents présents au bilan trimestriel de l'école.

Nombre de parents devenus bénévoles.

Nombre de parents accompagnateurs lors des sorties.

Participation
Accessibilité

Nombre de personnes par rencontre.

Nombre de demandes.

Expression de chacun.

Diversité des sujets abordés.

Satisfaction des participants.

Évolution dans leur participation (programmation à préparer, mise en place)
Participation
Accessibilité

Nombre de personnes par rencontre.

Nombre de demandes.

Expression de chacun.

Diversité des sujets abordés.
Satisfaction des participants.

Nombre de rendez-vous pris avec les professionnels de santé.

Nombre de suivi organisé.

MOYENS DE COLLECTE

Feuilles de présence participants.

Tableau de bord (prise de paroles, motivation).

Suivi de l'échéancier.

Suivi du budget.

Évaluation des actions.

Enquête de satisfaction des publics, des partenaires, des intervenants.

Évaluation des écarts.

Feuilles de présence participants.

Tableau de bord (prise de paroles, motivation).

Suivi de l'échéancier.

Suivi du budget.

Évaluation des actions.

Enquête de satisfaction des publics, des partenaires, des intervenants.

Évaluation des écarts
Feuilles de présence participants.

Tableau de bord (prise de paroles, motivation).

Suivi de l'échéancier.

Suivi du budget.

Évaluation des actions.

Enquête de satisfaction des publics, des partenaires, des intervenants.

Évaluation des écarts

Information complémentaire éventuelle :

À niveau de qualification égale, le taux de chômage est deux fois plus élevé qu'ailleurs. Des habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté soit un taux trois fois plus élevé que dans les autres territoires et c'est un enfant sur 2 qui vit dans une famille pauvre. Les jeunes ne sont ni en emploi ni en formation, taux qui atteint 16 % pour les jeunes diplômés. Les femmes ne sont pas seulement sans emploi, mais se sont retirées de la vie active. Plus de la moitié des élèves de seconde sont orientés vers les filières professionnelles ou technologiques contre un élève sur 4 ailleurs, un jeune diplômé sur 7 n'est ni en formation ni en emploi. Ces éléments confirment que la crise est plus dure dans ces quartiers et qu'il y a bien une fracture territoriale extrêmement importante dans la ville de Sedan. Ces difficultés sociales ont des conséquences sur la cohésion sociale et le vivre ensemble dans les quartiers de Sedan. Les différents rapports, depuis plusieurs années, démontrent également qu'à la concentration des inégalités, s'ajoutent d'autres obstacles dans le parcours de vie des habitants des quartiers. Les différentes actions du centre social Le Lac et de ces partenaires auront

pour objectif principal d'offrir aux habitants des quartiers prioritaires les mêmes chances et les mêmes choix qu'à ceux qui résident dans les autres territoires et permettre de diminuer ces inégalités territoriales. Malgré les difficultés, les équipes du centre social Le Lac combattront la résignation dans ces quartiers. Elles s'acharneront à convaincre les habitants que l'adhésion aux valeurs de la République est essentielle, que le travail est un levier majeur d'inclusion et qu'il est primordial d'accorder sa confiance dans l'école comme vecteur d'ascension sociale et de réussite.

3-2. Budget prévisionnel de l'action

Ce budget doit être établi en prenant en compte l'ensemble des coûts directs et indirects et l'ensemble des ressources affectées à l'action, objet de la présente demande

Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, déplacements, salaires, etc.) :

Charges de personnel : 51,55 % du salaire de l'animatrice.

Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?

NON (adhésion 11 €/ an).

Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :

Gratuité.

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

8 % charges logistiques.

Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation de l'action subventionnée¹ ? Préciser leur nature, leur forme, leur origine, le mode de valorisation retenu, etc.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ²			
86 - Emploi des Contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
860-Secours en nature	0	870-Bénévolat	0
861-Mise à disposition gratuite de biens et service	0	871-Prestations en nature	0
862-Prestations	0	875-Dons en nature	0
864-Personnel bénévole	0		
TOTAL	0	TOTAL	0

Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :

¹ Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.

² Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais « au pied » du compte de résultat.

3-2. Budget prévisionnel de l'action

Exercice 2018

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	550	70 – Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services	0
Prestations de services	0	74 - Subventions d'exploitation	36 068
Achats matières et fournitures	0	Politique de la ville / P147	15 000
Autres fournitures	550	Ministère(s)	0
61 - Services extérieurs	0		0
Locations	0		0
Entretien et réparation	0	Région(s)	0
Assurance	0		0
Documentation	0		0
62 - Autres services extérieurs	210		0
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0	Département(s)	0
Publicité, publication	0		0
Déplacements, Missions	210		0
Services bancaires, autres	0		0
63 - Impôts et taxes	932		0
Impôts et taxes sur rémunération	932	Intercommunalité(s): EPCI	0
Autres impôts et taxes	0		0
64 - Charges de personnel	24 248		0
Rémunération des personnels	17 108	Commune(s)	0
Charges sociales	7 140		0
Autres charges de personnel	0		0
65 - Autres charge de gestion courante	0		0
66 - Charges financières	0	Organisme(s) sociaux	0
67 - Charges exceptionnelles	0	Caisse d'allocations familiales	21 068
68 - Dotation aux amortissements	0		0
			0
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES A L'ACTION		Fond(s) européen(s)	0
Frais financiers	0		0
Autres charges indirectes	0	L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA - emplois aidés)	0
Charges fixes de fonctionnement	14 037	Subventions autres établissements publics	0
		Aides privées	0
		75 - Autres produits de gestion courante	0
		Cotisations, dons manuels ou legs	0
		Autres produits de gestion courante	0
		76 - Produits financiers	3 909
		77 - Produits exceptionnels	0
		78 - Reprise sur amortissement et provisions	0
		Report ressources non utilisées d'opérations antérieures	0
		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES A L'ACTION	
		Autofinancement	0
TOTAL DES CHARGES	39 977	TOTAL DES PRODUITS	39 977
TOTAL	39 977	TOTAL	39 977

La subvention sollicitée, objet de la présente demande, de 15 000€ représente 37,52% du total du budget, compte tenu, le cas échéant, des contributions volontaires en nature figurant en page 8 (montant sollicité/total du budget) x 100.